PENSER ET AGIR
FAMILLE

Jeune municipalité en pleine croissance démographique, Cantley mise sur la famille et sur sa population de jeune âge pour constituer la richesse de sa collectivité. Elle reconnaît ainsi par la présente politique familiale municipale que la famille est l'une de ses valeurs fondamentales.

MUNICIPALITÉ DE
CANTLEY

8, chemin River
Cantley, Québec
J8V 2Z9
819 827-3434
819 503-8227
www.cantley.ca
municipalite@cantley.ca

Tous droits réservés © 2008

MUNICIPALITÉ DE
CANTLEY

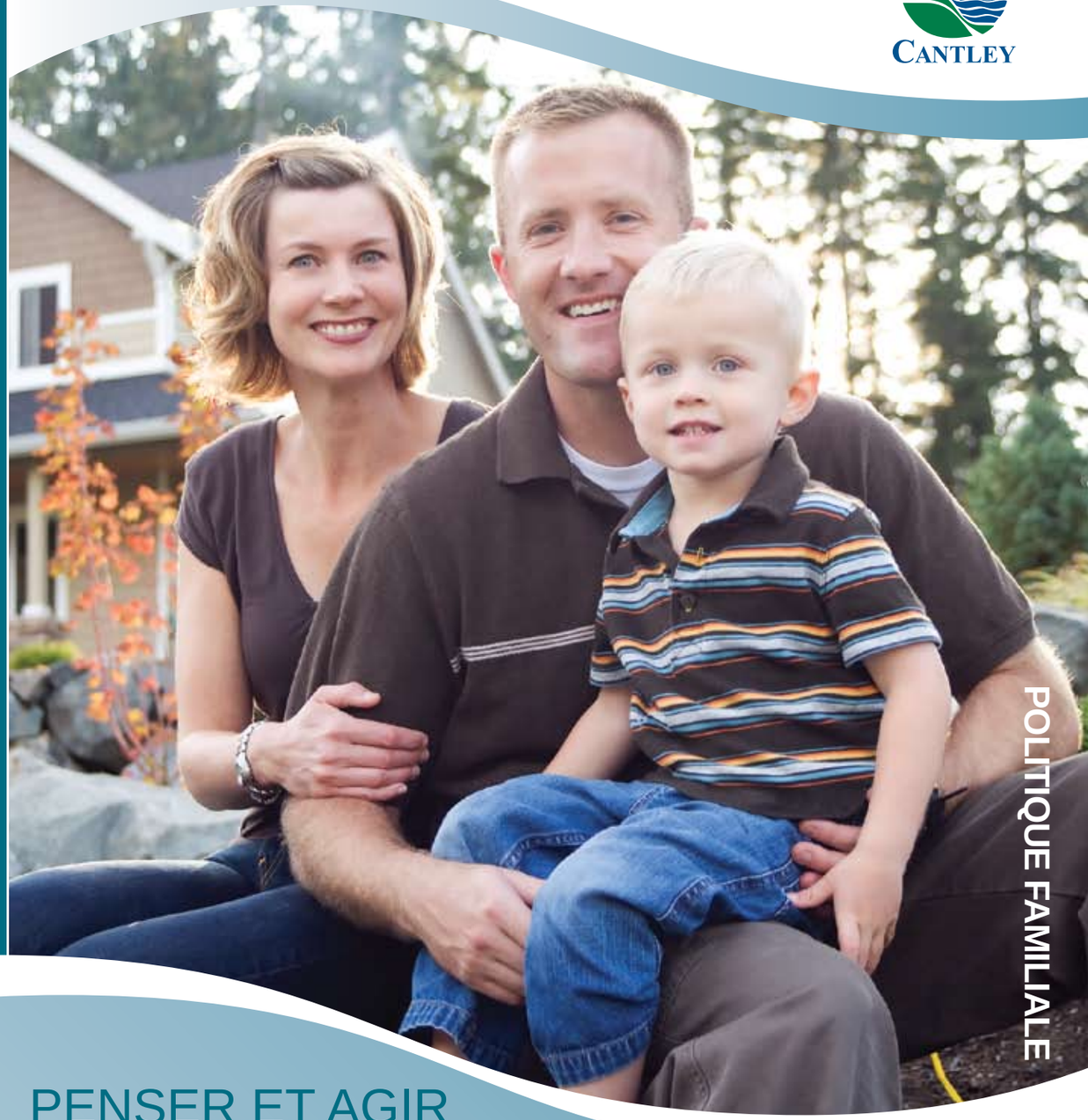

POLITIQUE FAMILIALE

PENSER ET AGIR
FAMILLE

PENSER ET AGIR

FAMILLE

Message du maire	3
Préambule	4
Mission	5
Définition de « famille »	6
Orientations	7
Inventaire des mesures destinées aux familles	8
Profil de la municipalité	9
Profil démographique	10
Champs d'intervention	11
La famille cantléenne et l'administration municipale	13
La famille cantléenne et les communications	13
La famille cantléenne, les sports et les loisirs	15
La famille cantléenne et la culture	15
La famille cantléenne et le développement communautaire	16
La famille cantléenne, l'environnement et l'habitation	17
La famille cantléenne et les travaux publics	19
La famille cantléenne et la sécurité publique	19
Conclusion	20
Remerciements	21
Annexes	23

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Message du maire

Je me plais souvent à dire que Cantley est une municipalité riche. Riche de son histoire, de sa nature exceptionnelle, de sa population incroyablement talentueuse et de son potentiel récréo-touristique. Aujourd'hui, j'ai la certitude que Cantley est aussi, et surtout, riche de sa jeunesse et de la grande famille qu'elle forme à l'aube de son 20e anniversaire. Cette politique familiale municipale de Cantley, est la reconnaissance de ces richesses que sont les familles et la jeunesse cantléennes et du rôle qu'elles jouent dans la dynamique municipale locale.

Le conseil municipal a établi la famille en tant qu'un des principaux fondements de la municipalité. En adoptant la politique, le conseil veut s'assurer que les familles aient accès à des services et des infrastructures de qualité qui répondent à leurs besoins actuels et futurs.

Le présent document est le fruit d'une réflexion mûre de trois ans par de nombreux intervenants. Son contenu reflète les échanges des nombreuses consultations publiques, auxquelles les familles cantléennes ont participé. Non seulement cette politique répond aux besoins immédiats des familles, mais elle s'adaptera à leurs préoccupations futures grâce à la formation d'un comité de citoyens qui aura pour tâche de la réévaluer annuellement et de faire les recommandations nécessaires aux élus municipaux. Bref, cette politique n'aura pas de difficulté à s'ajuster au contexte évolutif dans lequel vivent les familles cantléennes.

De plus, la politique servira de cadre de référence lors de la prise de décisions au conseil municipal et d'outil de travail pour l'appareil municipal cantléen. Elle permettra ainsi une meilleure harmonisation de l'ensemble des services municipaux autour d'une même priorité : la famille.

Si autant d'énergie est investie à mettre en œuvre cette politique qu'il en a fallu pour la rédiger, il y a fort à parier que la grande famille de Cantley s'en portera mieux!

Stephen C. Harris,
Maire de Cantley

FAMILLE

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Préambule

Jeune municipalité en pleine croissance démographique, Cantley mise sur la famille et sur sa jeune population pour constituer la richesse de sa collectivité. L'administration municipale reconnaît que la famille est l'une de ses valeurs fondamentales par l'adoption de sa politique familiale. La création de celle-ci a mobilisé plusieurs groupes dans la poursuite du même objectif : l'établissement d'un cadre commun d'actions favorables à l'établissement de nouvelles familles dans la communauté et à l'épanouissement de celles déjà établies.

En novembre 2004, le conseil municipal a décidé par résolution de se doter d'une politique familiale municipale. L'année suivante, la municipalité de Cantley a sollicité et obtenu une subvention du ministère de la Famille et des Aînés du Québec pour l'embauche d'un chargé de projet. Au printemps 2006, le Comité Famille a été mis sur pied, sous la supervision du Carrefour Action municipale et famille. Ce même comité a piloté les travaux et a consulté la population à propos de l'élaboration de la politique.

Les assises de cette politique reposent sur ces activités.

Mission

La politique familiale de la municipalité de Cantley est d'abord et avant tout la reconnaissance de la place des familles dans leur milieu. Elle a trois objectifs principaux :

1. définir la famille dans le milieu de vie actuel des Cantléens et Cantléennes;

2. définir les rôles de l'administration municipale, et

3. identifier les orientations et les champs d'intervention municipaux qui respectent le principe « Penser et agir famille ».

Cette politique sert à assurer une meilleure qualité de vie et un épanouissement des familles cantléennes, en favorisant la mise en place de services, d'initiatives et de règlements qui tiennent compte de leurs besoins.

FAMILLE

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Définition de « famille »

FAMILLE : Lieu premier d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Elle est constituée d'au moins deux personnes qui entretiennent entre elles une relation intergénérationnelle et un lien parental.

Cette définition a servi tout au long de l'élaboration de la présente politique.

Orientations

1. Les mesures contenues dans la politique familiale doivent correspondre à la définition de la famille et avoir comme intention première de répondre spécifiquement aux besoins des familles de la municipalité.
2. La politique familiale s'applique à l'ensemble des services municipaux.
3. La politique familiale doit faire en sorte que toutes les décisions de l'administration municipale puissent être prises à la lumière des impacts sur la famille.
4. La mise en oeuvre de la politique familiale fait l'objet d'un mécanisme de suivi adapté au fonctionnement de l'administration municipale.
5. La politique familiale doit renforcer et maintenir le sentiment d'appartenance des familles cantléennes, et ce, par la transmission des connaissances de la réalité, de l'histoire, du patrimoine et des divers attraits de la municipalité.
6. La politique familiale doit encourager la participation citoyenne au processus démocratique et décisionnel à l'égard des familles et de leur qualité de vie.
7. La politique familiale doit servir à développer et à consolider la coopération entre l'administration municipale, les organismes locaux, les institutions et les citoyens de façon à optimiser les services offerts.
8. La politique familiale doit avoir des effets bénéfiques sur la conciliation famille-travail pour l'ensemble des citoyens ainsi que pour l'administration municipale.
9. La politique familiale doit favoriser les relations intergénérationnelles au sein de la municipalité.

Inventaire des mesures destinées aux familles

Au moment d'élaborer une politique familiale, il importe de vérifier et d'établir l'inventaire des mesures déjà mises en place, avant même de définir un plan d'action, pour adapter les services aux besoins des familles d'aujourd'hui. Les mesures suivantes constituent un inventaire sommaire de ce que la municipalité de Cantley a réalisé pour répondre aux besoins spécifiques des familles de son territoire :

- Aménager des parcs sécuritaires dans la municipalité;
- Investir dans les équipements de loisirs;
- Créer une politique de tarification pour les activités municipales de loisirs adaptée aux familles;
- Offrir des rabais familiaux pour les inscriptions au camp de jour;
- Favoriser la tenue d'événements populaires gratuits;
- Fournir des moyens de communication aux organismes qui desservent les familles.

Profil de la municipalité

Cantley est caractérisée par son développement résidentiel de faible densité et par son taux de croissance démographique époustouflant. En 2007, la municipalité était au quatrième rang des municipalités ayant le taux de croissance le plus important au Canada. À cet égard, plus de 1630 logements y ont été construits entre 1986 et 2006.

En 2001, la population totale de Cantley était de 5898 résidents, comparativement à 7926 en 2006. Or, selon la Gazette officielle, cet essor démographique continu aurait fait grimper la population de Cantley à 8121 résidents en décembre 2007. Il est également intéressant de constater que Cantley échappe au mouvement des populations rurales vers les centres urbains. À ce fait, ajoutons qu'elle est située à la limite nord de la ville de Gatineau, ce qui favorise largement l'établissement de nouvelles familles.

Finalement, le revenu moyen des familles cantléennes en 2000 était de 73 239 $, comparativement au revenu familial moyen de 50 242 $ d'autres municipalités de la MRC des Collines-de-L'Outaouais et du reste du Québec.

PENSER ET AGIR

FAMILLE

Profil démographique

Ce portrait*, s'appuyant sur les données du recensement 2006, permet de mettre en évidence certaines caractéristiques des familles cantléennes.

Âge médian de la population de Cantley : 35 ans.
Nombre de familles à Cantley : 2400.
Nombre moyen de membres d'une famille : 3.
Répartition de la population :
- 0-14 ans : 23,79 %
- 15-24 ans : 11,67 %
- 25-49 ans : 43,15 %
- 50-64 ans : 16,28 %
- 65 ans et + : 5,17 %

Statut matrimonial :
- familles comptant un couple marié : 57,29 %
- familles comptant un couple en union libre : 32,08 %
- familles monoparentales : 10,63 %

Langue maternelle :
- français seulement : 87,05 %
- anglais seulement : 9,41 %
- anglais et français : 1,39 %
- autre(s) langue(s) : 2,21 %

Caractéristiques des ménages privés :
- ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants : 43,9 %
- ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants : 30,78 %
- ménages formés d'une seule personne : 13,48 %
- autres genres de ménage : 11,84 %

* Statistique Canada. 2007. Cantley, Québec (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit nº 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.
"http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F" \t "_blank"
http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F (site consulté le 20 février 2008).

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Champs d'intervention

Cette politique favorise les actions à poursuivre ou à entreprendre pour améliorer la qualité de vie des familles dans huit champs d'intervention particuliers. Cette section présente ces champs d'intervention et le sommaire des recommandations formulées par le Comité Famille dans l'élaboration de la politique familiale.

La famille cantléenne et l'administration municipale p.13
La famille cantléenne et les communications p.13
La famille cantléenne, les sports et les loisirs p.15
La famille cantléenne et la culture p.15
La famille cantléenne et le développement communautaire p.16
La famille cantléenne, l'environnement et l'habitation p.17
La famille cantléenne et les travaux publics p.19
La famille cantléenne et la sécurité publique p.19

FAMILLE

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

La famille cantléenne et l'administration municipale

Objectifs :

• Adapter l'accès aux services municipaux aux besoins des familles.
• Favoriser la cohésion entre les différents services municipaux afin de traiter efficacement les demandes des familles
• Considérer les préoccupations des familles dans les activités politiques et administratives de l'administration municipale.

La famille cantléenne et les communications

Objectifs :

• Adapter les outils de communication pour les familles.
• Améliorer l'accessibilité et la présentation de l'information destinée aux familles.
• Répertorier les services offerts aux familles dans la municipalité.
• Faire la promotion des initiatives municipales pour les familles.

FAMILLE

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

La famille cantléenne, les sports et les loisirs

Objectifs :

• Offrir une plus grande accessibilité aux sports et aux loisirs aux familles.
• Intégrer la préoccupation envers les familles dans l'organisation des activités et des événements culturels.

La famille cantléenne et la culture

Objectifs :

• Offrir une plus grande accessibilité aux activités culturelles dans la municipalité.
• Intégrer la préoccupation envers les familles dans l'organisation des activités et des événements culturels.
• Offrir une animation culturelle estivale.
• Encourager la tenue d'activités culturelles pour la famille dans la municipalité.

PENSER ET AGIR FAMILLE

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

La famille cantléenne et le développement communautaire

Objectifs :

- Développer des services favorisant l'épanouissement de la vie communautaire et la participation citoyenne.
- Soutenir les organismes dans la mise en place de mesures et d'activités intergénérationnelles.

La famille cantléenne, l'environnement et l'habitation

Objectifs :

- Améliorer l'aménagement du territoire en fonction des besoins des familles.
- S'assurer que le réseau routier répond aux besoins des familles.
- Solliciter l'engagement des familles pour créer un milieu de vie qui respecte l'environnement.

FAMILLE

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

La famille cantléenne et les travaux publics

Objectifs :

• S'assurer d'une conduite des travaux soucieuse de la qualité de vie familiale et respectueuse des normes de sécurité établies.
• Offrir des services d'appui pour la tenue d'activités familiale.
• Considérer les besoins des familles.
• Assurer que les édifices municipaux sont munis d'équipements utiles aux familles.

La famille cantléenne et la sécurité publique

Objectifs :

• Maintenir les relations entre le Service des incendies et des premiers répondants et les citoyens.
• Mettre en place et soutenir des programmes de prévention et de sensibilisation spécifiquement destinés aux familles.
• Solliciter l'engagement des familles pour créer un milieu de vie toujours plus sécuritaire.

PENSER ET AGIR

FAMILLE

Conclusion

La Politique familiale de la municipalité de Cantley est l'aboutissement d'une démarche collective à laquelle ont contribué les membres du conseil municipal, les employés municipaux, les organismes, les institutions locales, ainsi que les citoyens et les familles de Cantley. Tous ces intervenants ont rassemblé leur force autour d'une préoccupation commune : la famille cantléenne. L'élaboration de la politique a permis à tous les participants de comprendre et de saisir les réalités de la famille cantléenne d'aujourd'hui et de lui fournir une base pour s'épanouir dans un milieu de vie de qualité.

La politique familiale devra être flexible et s'adapter aisément aux changements des besoins et attentes des familles. Il faudra également que tous les intervenants se mobilisent et mettent en œuvre les actions nécessaire afin de développer le réflexe « Penser et agir famille ».

Remerciements

Coordination de la politique :	Myriam Dupuis
Coordination du Comité Famille :	Louis Raymond
Communications :	Isabelle Lessard
Rédaction :	Isabelle Lessard Louis Raymond
Révision :	Barbara Delisle
Conception graphique :	Benoit Gosselin, G-nius communications
Soutien technique :	Yves Cyr, Carrefour action municipale et famille
Impression :	Imprimerie Vincent Ltée

Merci à nos partenaires :

- Carrefour action municipale et famille
- Comité Famille et ses membres
- École Ste-Élisabeth de Cantley
- École la Rose-des-Vents de Cantley
- Les Services municipaux de la municipalité de Cantley
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
- Ministère de la Famille et des Aînés du Québec
- Vincent Veilleux, conseiller municipal

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

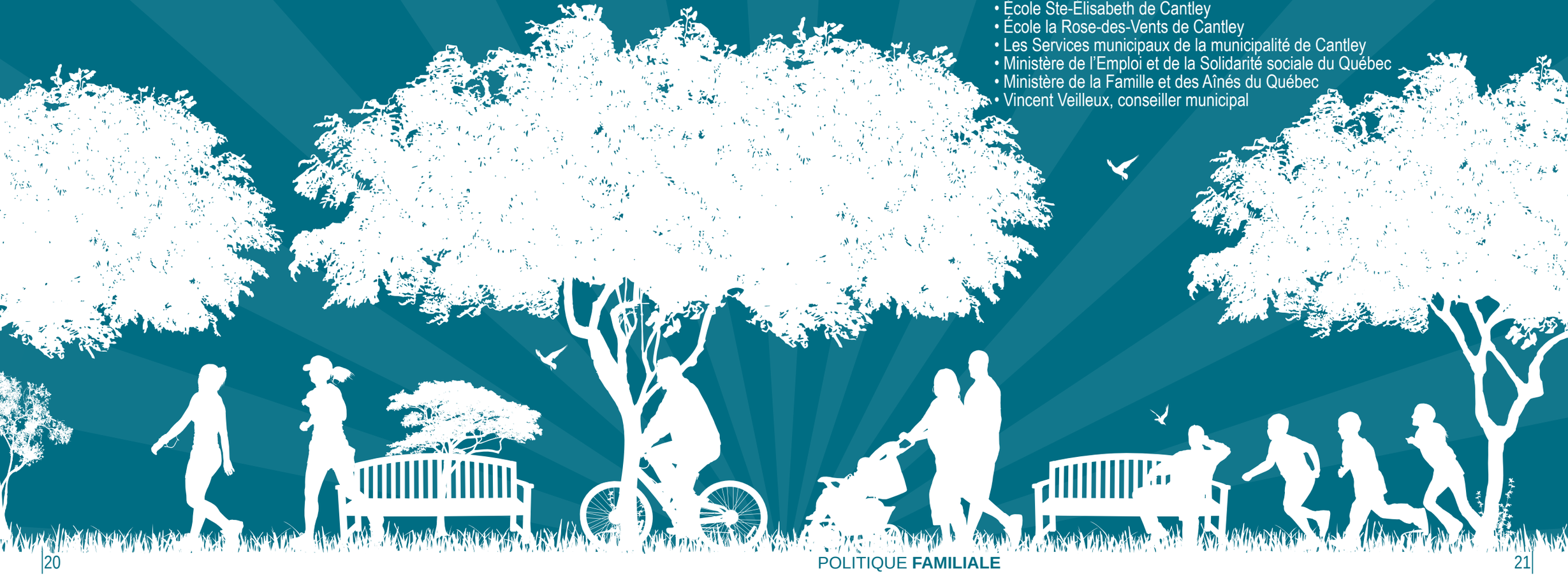

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Annexes

Mesures soumises lors des consultations publiques

Voici une liste écourtée des exemples de mesures qui ont été présentés lors des consultations publiques tenues à l'automne 2006 sur les thèmes suivants : urbanisme et habitation, environnement, développement communautaire, loisirs et culture, administration municipale, travaux publics et sécurité publique.

• Organiser une fête familiale annuelle accueillant les nouveaux bébés / résidents / familles;
• Favoriser le développement d'infrastructures permanentes permettant un meilleur accès aux activités culturelles et de loisirs;
• Inclure une liste des organismes locaux qui offrent des activités gratuites ou peu chères pour les familles dans le guide d'accueil des nouveaux résidents;
• Tenir une fête communautaire;
• Aménager une maison de la famille ou une maison intergénérationnelle;
• Soutenir financièrement les organismes offrant des activités familiales;
• Encourager l'expression des familles sur les questions de la vie municipale;
• Créer un nouveau programme d'intégration des nouvelles familles pour développer plus rapidement leur sentiment d'appartenance à la municipalité;
• En collaboration avec les CPE locaux, créer un service de gardiennage pour les familles qui participent à la vie municipale;
• Faire la promotion du programme de surveillance de quartier;
• Mettre en place des moyens de contrôle pour la sécurité des citoyens et des familles;
• Organiser un rallye familial à travers la municipalité;
• Mettre sur pied un organisme ou une association historique qui ferait la promotion de l'histoire de la municipalité de Cantley et qui organiserait des visites des lieux historiques ou patrimoniaux;
• Favoriser l'accessibilité à l'eau (rivière Gatineau) ou aux sites d'intérêt (belvédères, sites enchanteurs);
• Permettre une mesure règlementaire pour rendre accessible les logements locatifs parentaux (avec incitatif financier);
• Créer un répertoire des sites enchanteurs naturels;
• Permettre plus d'options de paiement des taxes municipales et prolonger les heures d'ouverture en période de paiement de taxes municipales.